

VCT@WORK

Rapport Cameroun 2014



**TRAVAILLEURS DU
CAMEROUN ENSEMBLE
CONTRE LE VIH ET LE SIDA**



**WORKERS OF
CAMEROON TOGETHER
AGAINST HIV AND AIDS**



ONUSIDA



Organisation
internationale
du travail

Pourquoi le VCT@WORK?

- Plus de 60% des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) ne connaissent pas leur statut sérologique ;
- Plus tôt le VIH est diagnostiqué et/ou traité, moins les personnes séropositives courent le risque de développer la forme avancée de la maladie, le sida ;
- Le monde du travail est particulièrement touché par le VIH et le sida qui frappent son capital le plus précieux : ses ressources humaines entraînant une baisse de la productivité. Ils accroissent l'absentéisme, augmentent les dépenses de santé et les coûts de remplacement du personnel, sans compter les répercussions sociales néfastes au sein des familles des travailleurs et des communautés ;
- Grâce au traitement ARV de l'infection à VIH, les travailleurs séropositifs restent en bonne santé et poursuivent une vie professionnelle active aussi longtemps que leurs collègues séronégatifs.

L'initiative **VCT@WORK** du BIT lancée à Genève en 2013, vise à **travers l'engagement des chefs d'entreprises, des responsables des administrations publiques, des organisations syndicales...** à offrir les services de dépistage volontaire et confidentiel du VIH aux travailleurs, et permettre à ceux dont le résultat est positif d'accéder aux services de soins et au traitement dont ils ont besoin.

Engagement du Cameroun

Le Cameroun a décidé de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'initiative mondiale VCT@WORK en 2014. Sous le leadership du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, l'engagement du Gouvernement et des partenaires sociaux s'est matérialisé par :

- Le lancement officiel dans le cadre de la célébration des festivités de la 128^{ème} Fête Internationale du Travail (FIT) sous le thème «**Travailleurs du Cameroun : Ensemble contre le VIH et le sida**» ;
- Le point de presse du Ministre du Travail sur les enjeux et les objectifs du VCT@WORK en direction de 40 représentants des médias nationaux le 15 avril 2014 ;
- Les marches sportives (18 avril 2014) de soutien aux Travailleurs VVIH dans les 10 Chefs-lieux de régions sous la coordination et la supervision des Gouverneurs ;
- Les correspondances du Ministre du Travail



Conférence de presse du MINTSS

et de la sécurité Sociale adressées aux Gouverneurs des régions, à 65 responsables des départements ministériels et 142 Chefs d'entreprises pour l'appropriation du programme au niveau opérationnel.



Marche Sportive dédiée aux travailleurs vivant avec le VIH / Yaoundé



Marche Sportive dédiée aux travailleurs vivant avec le VIH / Douala

Activités clés réalisées en 2014

Plaidoyer- Mobilisation

- Défilé du 1^{er} mai 2015 dans les 10 régions du pays au son de la lutte contre le VIH et sida dans le monde du travail et de l'initiative VCT@WORK ;
- Tenue des sessions d'information et de sensibilisation des 12 confédérations syndicales nationales à l'initiative du BIT (mai 2014) ;
- Missions conjointes BIT-MINTSS-ONUSIDA de plaidoyer de proximité auprès des délégués régionaux du travail, et de 47 chefs d'entreprises



dans les régions du centre, sud, littoral, ouest, sud-ouest (mai-novembre 2014) ;

- Supports de sensibilisation et de plaidoyer produits (3500 tee-shirts, 3000 affiches et 500 plaquettes VCT@WORK) et disséminés avec l'appui du BIT et de l'ONUSIDA ;
- 22 Points Focaux de lutte contre le VIH et le sida des départements Ministériels sensibilisés à l'initiative du GTC/CNLS lors de l'atelier organisé en juillet 2014 à Kribi.



- Lutte contre le VIH et le sida dans le monde du travail intégrée par le CNLS dans les activités phares de la Semaine Camerounaise et Journée Internationale contre le sida 2014 :

i) Point de presse conjoint Ministre de la Santé Publique - Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale - Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille ;

ii) Lancement officiel des cérémonies le 26 novembre 2014 sur le site du chantier de construction du barrage hydro-électrique de Memvele'e.



Conférence de presse conjointe MINSANTE- MINTSS - MINPROFF (24 novembre 2014).

«...Il faut combler l'écart en matière de test VIH. Dans ce cadre, l'initiative VCT@WORK lancée par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale... peut jouer un rôle décisif pour atteindre l'objectif de 75% des personnes qui connaissent leur statut sérologique»
[Ministre de la Santé Publique]

Campagnes de dépistage du VIH

- Sessions de sensibilisation des travailleurs réalisées par 91 institutions/entreprises du secteur public, privé (formel et de l'économie informelle) et les organisations syndicales ;
- 1 500 dépliant (produits par le BIT) sur la promotion du dépistage et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination distribués lors des campagnes de dépistage ;
- 17 200 condoms masculins et 8 500 condoms féminins rendus disponibles par le GTC/CNLS et distribués gratuitement aux travailleurs.



Résultats

- **206** campagnes de dépistage du VIH réalisées dans différents lieux de travail des 10 régions du pays, en zones urbaine et rurale et à l'initiative des entreprises privées et para-publiques, des départements ministériels, des organisations syndicales et des agences des Nations Unies ;
- **66 358** personnes (42 030 hommes, 20 328 femmes) sensibilisées ;
- **48 239** personnes (**32 325 hommes, 15 914 femmes**) dépistées, dont **1 672** personnes testées positives (taux de séropositivité **3,49% : 5,06% femmes, 2,71% hommes**) :
 - Le taux de séropositivité varie selon les secteurs économiques : les agro-industries/plantation industrielles (**7,77%**), les exploitations forestières (**4,10%**), et la construction (**6,04%**) affichent les taux les plus élevés et de loin supérieurs à la prévalence moyenne nationale (**4,3%**) (Tableau et figure ci-dessous). Ces pôles économiques pourraient représenter des zones de concentration de l'épidémie et les résultats appellent à des actions appropriées ;
 - Le taux de séropositivité chez les femmes est toujours plus élevé que celui observé chez les hommes quel que soit le pôle économique ;
 - Les rapports des campagnes de dépistage du VIH relèvent que **1 554** personnes parmi les **1 672** testées positives (**92,9%**) ont été référées vers les structures de prise en charge médicale.



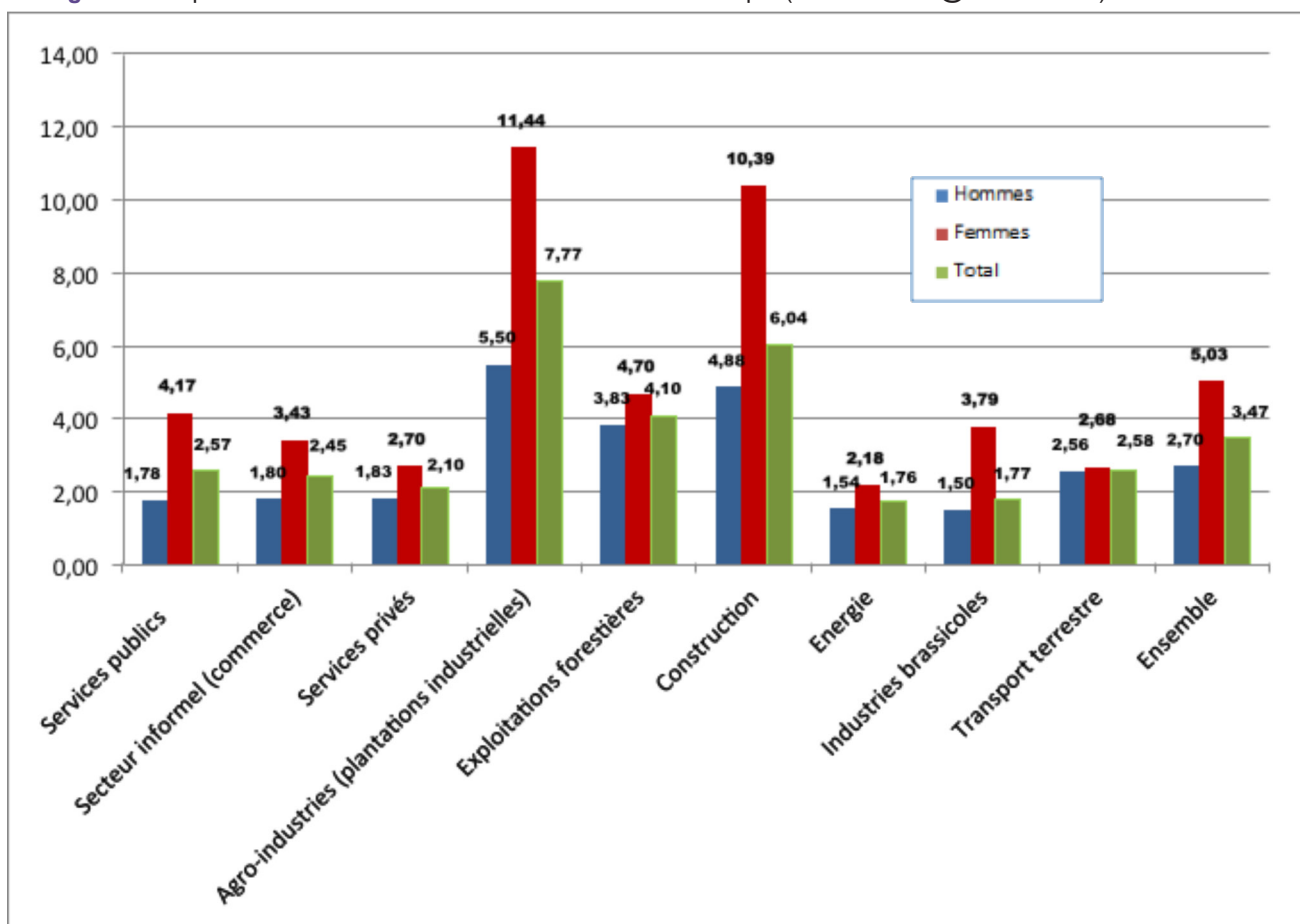
Ministre du Travail et Représentant SAFACAM, 25 avril 2015

A l'initiative de la Délégation régionale du travail du Littoral, une AWARD VCT@WORK a été décernée à la SAFACAM par le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale à l'occasion de la clôture du SERTRAL (Semaine Régionale du Travailleur du Littoral) 2015

Tableau : Séropositivité du VIH (données VCT@WORK 2014 regroupées selon le secteur d'activités économiques)

	Hommes		Femmes		Ensemble	
Secteur d'activité	Tx séro-positivité	Effectif testé	Tx séro-positivité	Effectif testé	Tx séro-positivité	Effectif Testé
Services publics	1.78	6763	4.17	3320	2.57	10083
Secteur informel (commerce)	1.80	6421	3.43	4274	2.45	10695
Services privés	1.83	2794	2.70	1258	2.10	4052
Agro-industries (plantations industrielles)	5.50	4402	11.44	2728	7.77	7130
Exploitations forestières	3.83	5722	4.70	2552	4.10	8274
Construction	4.88	287	10.39	77	6.04	364
Energie	1.54	1497	2.18	780	1.76	2277
Industries brassicoles	1.50	2133	3.79	290	1.77	2423
Transport terrestre	2.56	2306	2.68	635	2.58	2941
Ensemble	2.70	32325	5.03	15914	3.47	48239

Figure : Séropositivité du VIH selon le secteur d'activité économique (données VCT@WORK 2014)



Perspectives et objectifs 2015

- Poursuivre et étendre la couverture géographique de l'initiative VCT@WORK afin de toucher le maximum de travailleurs dans les différents secteurs d'activités économiques ;
- Renforcer le plaidoyer en direction des groupements d'employeurs ;
- Renforcer les synergies d'actions entre les groupes techniques régionaux du CNLS et les entreprises pour assurer la référence de toutes les personnes testées positives vers les structures de prise en charge médicale du sida ;
- Renforcer l'implication des Délégués Régionaux du Travail dans la mobilisation des entreprises ;
- Renforcer le plaidoyer en direction du GTC/ CNLS pour la prise en compte des pôles économiques vulnérables dans les priorités nationales de lutte contre le VIH et le sida.

INFORMATIONS AUX EMPLOYEURS, ORGANISATIONS SYNDICALES... POUR L'ORGANISATION DES CAMPAGNES DE DÉPISTAGE DU VIH EN MILIEU DE TRAVAIL

Structures médicales à solliciter pour réaliser le dépistage

- Les équipes des unités mobiles des Groupes Techniques Régionaux (GTR) du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) ;
- Les Hôpitaux de Districts (HD), les Centres de Traitement Agréés (CTA) et les Unités de Prise en Charge (UPEC) du sida.

Les tests de dépistage du VIH sont disponibles au niveau des GTR/CNLS et sont mis à disposition selon les besoins exprimés.

Sensibilisation des travailleurs

Organiser les campagnes d'information et de sensibilisation des travailleurs sur l'importance de la connaissance du statut sérologique VIH, celui de leur(s) partenaire (s) et dépendants.

j'ai fait mon test de VIH et
connais mon statut sérologique

Faites comme moi, le sida n'est pas une fatalité



Photo campagne VCT réalisée par le MINTSS, mai 2014

I know my HIV status

**Ignorance of your HIV status can be costly,
get informed and save your life**



Photo campagne VCT réalisée par la CNDHL, avril 2014

Mesures contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH et au sida

Le dépistage dans le cadre de l'initiative VCT@WORK devrait être réalisé conformément aux dispositions de la recommandation (n°200) de l'OIT qui stipule notamment que :

- Le dépistage du VIH doit être volontaire ;
- Chaque travailleur a droit à la confidentialité des informations personnelles liées au statut VIH ;
- Le statut VIH supposé ou réel ne doit pas être un motif de discrimination, ni de licenciement ;
- Les personnes atteintes de maladies liées au VIH ne doivent pas se voir refuser la possibilité de continuer d'exercer leurs fonctions, aussi longtemps qu'elles sont médicalement aptes à le faire ;
- Les travailleurs et les personnes à leur charge ne doivent faire l'objet d'aucune discrimination fondée sur leur statut VIH réel ou supposé.

Référence des personnes positives

Les personnes dépistées positives doivent être référées pour bénéficier de soins complémentaires disponibles dans 140 structures médicales (hôpitaux publics, confessionnels et privés) dont 23 CTA (Centre de traitement agréé) et 117 UPEC (Unités de prise en charge), réparties dans les 10 régions du pays.

Collecte et partage des données

Les données statistiques des campagnes de dépistage du VIH réalisées sur les lieux de travail doivent être transmises aux Groupes Techniques Régionaux (GTR/CNLS) aux fins de compilation et exploitations en vue d'orienter les stratégies nationales de lutte contre le VIH et le sida.

**Besoin d'informations
complémentaires**

MINTSS

Direction Santé et Sécurité
au Travail
Tél.: +237 222 20 24 74

GTC/CNLS

Groupe Technique Central
Comité National de Lutte contre le sida
Tél.: +237 222 22 57 58

EAT/OIT

Bureau de l'OIT Afrique Centrale
Tél.: +237 222 50 52 11